

Les femmes et la Société des Nations : notes féministes sur la XVIIIe Conférence internationale du travail : [suite]

Autor(en): **Schmidt, Dora / H.Z.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 433

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261626>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cidé à y faire traiter, à côté des questions rentrant dans le champ d'activité spécial des Commissions, quelques-uns des grands problèmes d'ordre économique ou politique de l'heure. Faut-il ajouter ici qu'en ce qui concerne les finances de ce Congrès, le Comité est arrivé à la conclusion irréfutable que, même en comprimant à l'extrême toutes les dépenses, certains frais inévitables d'impression, de dactylographie, de personnel, de transport doivent être prévus, pour lesquels un appel est adressé à toutes celles qui ont à cœur le travail de l'Alliance... spécialement quand il arrive qu'elles vivent dans un pays à change élevé. A bons ententeurs, salut!...

Si le Comité a accepté la plupart des propositions de sa Commission de la Paix et de la Société des Nations, que préside maintenant Miss J. Schain (Etats-Unis), en remplacement de la regrettée Ruth Morgan, il a d'autre part engagé une longue et chaude discussion sur cette révision de la Convention de Washington sur le travail de nuit des femmes, dont il a déjà été question dans notre précédent numéro, et qui a tellement agité l'opinion publique féministe dans certains pays, et par ricochet l'opinion féministe internationale, comme l'ont prouvé les débats également très animés au Congrès du C. I. F. En effet, autant dans tous les milieux ouvriers sans exception, on a redouté que cette révision, qui exemple de l'interdiction de travailler de nuit les femmes occupant des postes de direction impliquant une responsabilité, n'ouvre une brèche dans cette mesure de défense ouvrière à laquelle les intéressées tiennent essentiellement, autant des féministes de Tchécoslovaquie, de Gde-Bretagne et des pays scandinaves ont trouvé indispensable explicite la rédaction adoptée, et ont manifesté la crainte que quelques catégories de travailleuses (services sanitaires, services sociaux, services administratifs, etc. des usines) ne tombent malgré tout sous le coup de l'interdiction de la Convention, et ne risquent de la sorte d'être privées de leurs possibilités de travail. En outre, une confusion, dont l'Open Door a été cause en partant hâtivement en guerre contre une clause mal comprise relative à la dénonciation de cette Convention par les Etats signataires, n'a pas contribué à éclaircir la situation! mais, de même qu'au Congrès du C. I. F., les partisans et les adversaires de cette Convention révisée ont fait preuve d'un bel esprit de conciliation en s'unissant à mi-chemin de leur conception sur un même texte de résolution.

Et comme toujours, l'atmosphère de ces réunions a été stimulante. Ceci non seulement du fait du nombre des pays, et par conséquent des mentalités, représentés aux séances (Gde-Bretagne, Allemagne, France, Tchécoslovaquie, Etats-Unis, Hollande, Pologne, Suisse, Egypte et Indes), mais du fait aussi, ne craignons pas de le dire, de l'élevation des vues, de l'analogie des conceptions politiques, de la franchise dans l'expression, qui caractérisent ce Comité. On critique trop souvent les petits côtés, les étroitesse, les mesquineries des Comités féminins, pour que nous ne rendions pas à celui-ci ce témoignage que ce n'est en tout cas jamais par là qu'il risque de pêcher! E. Gd.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

quelques années, je m'étais inscrite au Conseil National des Femmes. Mais le droit de vote pour lequel on nous demandait de nous grouper, à quoi bon? était-ce bien notre affaire? que pourrions-nous y apporter d'utile? Ne perdions-nous pas notre temps à nous mêler de questions pour lesquelles nous n'étions pas faites?

Ce fut mon mari qui répondit à mes objections, en m'affirmant que le meilleur moyen de lutter contre l'exploitation du travail des femmes était d'obtenir pour elles le bulletin de vote, et ce sont les arguments qu'il me donna qui m'incitèrent à assister « en observateur » à la réunion organisée par Mme Jane Misme dans les salons du Cercle de La Française.

Et ces arguments étaient solides, puisque, à la suite de cette réunion, Mme Brunschwig devint très vite secrétaire générale (Mme Schlumberger de Witt, à la mémoire de laquelle nous tenons à adresser nous aussi notre hommage, étant présidente de la nouvelle Association, et combattit, avec l'énergie et la conviction que l'on sait, pour le progrès de notre cause.

A propos de «laborantine»

M. André Thérive, écrit dans les Nouvelles littéraires, à propos du dernier roman de Paul Bourget, ou plutôt de son titre :

Laborantine est un mot forgé non encore en usage. On peut parier qu'il ne le sera jamais, à cause de l'aspect frivole que lui confère sa finale; il a l'air d'un diminutif caressant. De plus les mots avec lesquels il rime sont des péjoratifs: tels qu'ignorant, plaisantin, qui n'ont même pu engendrer leurs féminins. Enfin laborant n'existe pas, même comme racine française (j'entends vivante en français; ses titres latins

Trois assemblées de femmes suisses

Chez les institutrices

Les 9 et 10 juin a eu lieu, à Zurich, la rencontre des déléguées dans l'Ecole de plein air de l'Uetliberg, suivie de l'Assemblée générale de l'Association suisse des institutrices, dans une salle de l'Ecole secondaire de jeunes filles, à Zurich même.

Charmantes réunions et réception, dans une atmosphère de fête et de cordialité, ce qui n'empêcha nullement, le samedi, une intéressante séance de travail, commençant, selon le rite, par l'appel des déléguées, et se poursuivant par divers rapports, par l'accueil d'une nouvelle section, à Fraubrunnen, par des élections partielles, pour s'achever à 11 heures du soir.

L'Assemblée générale du lendemain s'ouvrit aux sons de la musique exécutée par des écoliers, puis la présidente remercia les nombreuses autorités présentes, et lut un rapport de l'activité du Comité central pendant les deux dernières années.

A la suite des élections du Comité, qui maintiennent dans leur charge les anciens membres, avec l'adjonction d'une nouvelle collègue, M^{lle} Grosjean, de Thoune, on entendit une vibrante conférence de M^{lle} le Dr. Somazzi, sous ce titre, qui n'est qu'une traduction bien approximative: *L'idée suisse de l'Etat en ces temps troublés.*

Banquet, discours, un petit tour sur le lac, — et ce furent les adieux après des journées parfaitement réussies.

(D'après la Schw. Lehrerinnen-Zeitung.)

La Société suisse d'utilité publique à Lucerne

Six cents femmes environ, venues de toutes les parties de la Suisse, assistaient à l'Assemblée générale de cette Association. La ville était pavée en leur honneur, la salle de l'Assemblée brillamment fleurie.

Le rapport de la nouvelle présidente centrale, M^{me} Schmid-Stamm, prouve que les sections ont bien travaillé. On en accueille trois nouvelles: Landquart, Berneck, Wengen.

Suivent les rapports de diverses institutions: M^{me} le Dr. Leemann parle de l'Ecole d'infirmières suisses; les nouvelles recrues continuent à abonder. Le rapport financier, présenté par M^{me}

le Dr. Homberger, démontre qu'une collecte sera indispensable pour arriver à la somme de 400.000 francs nécessaires à la bonne marche de l'établissement.

M^{me} Soder rend ensuite compte de la marche de l'Ecole de jardinage de Niederlenz, et M^{me} Roth-Henzi, de celle de l'Ecole ménagère de Lenzburg. Puis c'est la Commission des diplômés (distinctions accordées à des employées pour leurs longs services), par la bouche de M^{me} Stierlin (Lucerne), et la Commission de la tuberculose (M^{lle} Kiestler, Berne), qui retiennent l'attention de l'auditoire.

M^{me} Aerne-Bünzli (Saint-Gall) rapporte sur la protection de la femme et de l'enfant; M^{lle} Burkhardt (Rapperswil), sur le placement d'enfants dans des familles. Enfin, l'Association est venue en aide pour leur trousseau à deux braves filles qui s'étaient dévouées pour élever de plus jeunes frères et sœurs.

M^{lle} B. Trüssel, ancienne présidente, a parlé avec son ardeur coutumière du home de vacances *Sonnenhalde*, pour mères et enfants, à Wallenstadt; 107 femmes et 259 enfants y ont retrouvé la santé.

M^{lle} Trüssel livre ensuite toutes les personnes présentes à la *Journée de la femme pour la démo-cratie*, à Berne, le 28 octobre prochain; et enfin, en sa qualité de rédactrice de l'organe de l'Association, elle présente M^{me} Scheurer-Demmeler qui succède à M^{me} Julie Merz, sur laquelle une notice nécrologique a paru dans le *Mouvement Féministe*.

Pour terminer, on décida d'agir avec une énergie renouvelée en faveur des sans-travail, et en particulier de la population des montagnes; après quoi M^{me} Schumacher (Zurich) fit une intéressante conférence sur *la femme et la profession*.

L'Amie de la jeune fille

L'Assemblée générale de l'Association suisse de l'Amie de la Jeune Fille a eu lieu en mai à Lucerne. Nombreuses ont été les « Amies » accourues des diverses parties de la Suisse.

Le début de la séance fut consacré à la mémoire de la chère présidente décédée, M^{lle} Eugénie Dutoit, dont M^{me} Eckenstein, vice-présidente, retraça le portrait en insistant sur l'affection

qu'elle avait su inspirer à toutes ses collaboratrices.

Pour la première fois, son successeur, M^{lle} Hahn était à la présidence. Le bureau précédent reste en charge.

M^{me} Hausknecht (Saint-Gall), présidente du secrétariat du service domestique, présente un long exposé de la situation, d'où il ressort que, pour l'améliorer, un changement est avant tout nécessaire dans « l'esprit », afin que l'employée de maison jouisse de la considération équitable et nécessaire, pour qu'elle éprouve de la satisfaction à son travail.

L'activité multiforme de l'Association eut ses divers rapporteurs: directrices de homes, agentes de gares, etc., qui, par leurs récits et les exemples cités, rendirent sensibles à leur auditoire beaucoup des peines et des misères qu'elles voient chaque jour dans leur tâche, mais aussi l'aide qu'on peut y apporter.

M^{me} Eckenstein, souvent en route pour des conférences de propagande, rend compte du travail dans ce domaine, et prouve que — toujours à nouveau — il importe d'éclairer mères et jeunes filles sur les dangers que courent ces dernières en acceptant des places sans avoir pris les informations nécessaires.

On se réjouit beaucoup de la présence de la présidente internationale, M^{lle} Kurz (Neuchâtel), qui rendit compte d'une entreprise encore à ses débuts: la protection de la jeune fille dans l'Afrique du Nord. Là aussi, beaucoup s'en vont pleines de confiance et ignorantes des risques. Il en est, entre autres, qui s'éprennent d'Arabes et les épousent, sans se douter de l'esclavage qui deviendra leur lot chez un homme dont elles ne seront peut-être même pas l'unique femme. Il est donc vivement à souhaiter qu'on puisse bientôt créer une œuvre utile dans plusieurs villes du Nord africain.

A la suite de cet exposé et de cet appel, une somme rondelette, produit d'une collecte, fut rassemblée pour le but dont nous venons de parler.

Journée qui se termina par de la musique de Mozart, et des entretiens familiers autour d'un thé offert par la section de Lucerne.

M.-L. P.

(D'après le Schw. Frauenblatt.)



Les Femmes et la Société des Nations

Notes féministes sur la XVIII^e Conférence Internationale du Travail.

III. 1

Nous ne saurions clore ces réminiscences féministes sur la dernière Conférence Internationale du Travail sans parler de l'Open

↳ Voir les deux précédents numéros du *Mouvement*.

important peu...). Il n'évoque pas du tout *laboratoire* aux sujets parlants qui constituent la foule.

Pour toutes ces raisons, je ne crois pas à *laborantine*, pas plus qu'à *cerveline* qu'a lancé jadis M^{me} Colette Yver, pour désigner les intellectuelles. Tous ces mots appartiennent au français langue morte... Eh! me dira-t-on, *midinette* fut créé de la même façon et a fait fortune. Apparemment, il avait plus de raison suffisante, et aussi plus de grâce extérieure.

Encore et toujours les institutrices mariées

De l'Educateur (Bulletin pédagogique) ces détails sur une forme prise par la bataille pour et contre le droit au travail de la femme mariée dans le Jura bernois :

A Délemont, une assemblée communale avait décidé d'insérer dans un règlement des dispositions restrictives concernant la réélection d'institutrices mariées.

La décision de l'assemblée n'a pas été approuvée par le gouvernement. Son refus est motivé par les considérations suivantes:

Les institutrices et les institutrices, conformément à la loi sur l'instruction primaire du 6 mai 1894, sont nommés, pour une période de six ans, par l'autorité compétente à teneur des dispositions des règlements municipaux. La commission scolaire fait des propositions, mais les élus sont choisis librement parmi tous les candidats brevetés qui se sont fait inscrire. La loi ne donne pas aux communes le droit de limiter, par voie de règlement, la liberté du choix des candidats. La seule attribution dévolue à la commune est de

Door International, qui, cette année, s'est fait tout spécialement remarquer. L'Organisation Internationale du Travail et son Secrétariat, le B. I. T., ainsi que la plupart des délégués à la Conférence, se plaçant encore, en ce qui concerne la protection des ouvrières, sur le plan de la politique sociale classique du XIX^e siècle et de l'avant-guerre, l'Open Door International estime que c'est auprès de l'Organisation internationale du Travail qu'il doit tout spécialement faire valoir ses revendications.

La théorie classique dit que, dans certains cas, la protection spéciale des ouvrières se justifie par le fait que, sur le marché du travail, les femmes, pour différentes raisons, défendent moins bien — ou peuvent moins bien défendre — leurs droits que les hommes, et qu'en outre la communauté est directement intéressée au sort de la femme comme mère et éducatrice des enfants. C'est ainsi que partout où l'on se heurte à des difficultés pour

désigner l'organe qui doit procéder à l'élection. Ainsi, en limitant l'éligibilité aux institutrices célibataires, le gouvernement estime que le règlement adopté par l'assemblée communale de Délemont, le 19 octobre 1933, est en contradiction avec la loi cantonale et il ne peut la sanctionner. De plus, la loi qui fixe à six ans une période de fonctions ne saurait être modifiée par une prescription réglementaire obligant l'institutrice qui se marie au cours d'une période à démissionner.

Cependant la législation cantonale n'empêche pas l'assemblée communale de tenir compte, lors des nominations, du principe qu'entendait fixer le règlement en question: les électeurs restent libres de n'appeler aux places d'institutrices devenues vacantes que des candidates célibataires et de ne pas réélire, à la fin de la période de fonctions, l'institutrice qui se sera mariée au cours de celle-ci.

La question des institutrices mariées, que le corps électoral croyait avoir réglée une fois pour toutes, reviendra donc sur le tapis à chaque réélection.

L'arrêt gouvernemental sauvegarde le principe de l'égalité devant la loi.

Le principe est sauvegardé... oui. Mais son application terriblement menacée!

L'opposition aux menées évolutionnistes de la femme ne provient pas de l'homme seulement, mais très souvent des membres rétrogrades du même sexe.

OLIVE SCHREINER.

la promulgation ou la mise à exécution de mesures générales de protection ouvrière, on essaie tout au moins d'obtenir des mesures de protection pour les femmes.

Dans son Congrès de juillet 1933, à Prague, l'Open Door International a admis à l'unanimité quatre propositions qui ont été distribuées aux délégués de la Conférence internationale du Travail. Du reste, deux des femmes déléguées, M^{me} Arenholt (Danemark) et M^{me} Subbarayan (Indes) se sont déclarées d'accord avec les principes généraux de l'Open Door.

La proposition que fit M^{me} Subbarayan à la Commission s'occupant du travail de nuit d'étendre le plus possible les conditions spéciales faites aux femmes occupant des postes de direction (voir le précédent numéro du *Mouvement*) et de lever l'interdiction du travail de nuit pour les femmes occupant un « poste de confiance » nous a laissée sceptique. Le terme « poste de confiance » peut prêter à une interprétation fort étendue. En effet, chaque femme contremaître ou secrétaire privée n'occupe-t-elle pas un poste de confiance? M^{me} Subbarayan déclare qu'aux Indes les femmes ne peuvent pas encore obtenir des postes importants, mais que, si un jour ces postes leur étaient ouverts, il serait utile et souhaitable que chaque femme ait la possibilité de décider librement si elle veut accepter ou refuser tel genre de travail. Nous sommes convaincue que c'est, même pour les Indes, une idée utopique. Là, comme en Europe, le jour viendra où la femme qui cherche un emploi devra tout simplement se soumettre aux conditions existantes, et se contenter, la plupart du temps, de la première occasion de travail qui se présentera à elle, même si les conditions ne lui conviennent pas. Aux Indes aussi, hélas! cette idée fictive de liberté individuelle dans le choix de son travail se verra cruellement transformée par la pratique. La proposition de M^{me} Subbarayan ne fut du reste pas appuyée.

Quant à la proposition de l'Open Door International de renoncer à étudier un projet de convention interdisant aux femmes le travail dans les mines, elle a soulevé un étonnement général au sein de la Conférence. A l'appui de sa proposition, cette Association déclarait que les femmes devaient avoir, aussi bien que les hommes, le droit de travailler sous terre; qu'en Angleterre, lors de la mise en application de cette interdiction par le *Coal Mines Act* de 1842, les ouvrières avaient envoyé une délégation chargée de réclamer pour elles le droit de reprendre leur travail dans les mines, l'interdiction les ayant réduites au chômage; qu'aux Indes et au Japon les

Pour la Terrasse, le Balcon et le Jardin
RIEN N'EST PLUS PRATIQUE, PLUS CONFORTABLE
ET REPOSANT QU'UN BON FAUTEUIL EN ROTIN OU
UNE CHAISE LONGUE
ACHETEZ-LES chez le FABRICANT-SPECIALISTE
H. Märki r. du Conseil- 6755 x
Général, 16
Où vous trouverez un grand choix de modèles
depuis 14 fr. ... Réparations ... Tél. 43.056

Entreprise Générale d'Electricité
ET DES TÉLÉPHONES CENTRAUX
LOUIS MORANDO X 4857
CONCESSIONNAIRE
14, rue Micheli-du-Crest, GENEVE
Téléphone 41.649 Cpte Chèques post. 1. 846



Jeanne VUILLIOMENET
T. COMBE
Sa vie, son œuvre
Une brochure : Fr. 0,60
Chez l'auteur : 7, Tête de Ran, La Chaux de Fonds
Envoi contre versement du prix au compte de
chèques postaux : IV b, 1652.

salaires des mineurs sont plus élevés que ceux des ouvriers de l'agriculture ou de l'industrie, et qu'il n'y a donc aucune raison d'exclure les femmes de ce travail bien rétribué.

Par cette proposition, l'Open Door International a perdu les dernières sympathies de la Conférence. Celui qui a vu de ses yeux l'horreur du travail dans les mines, ou qui connaît seulement les rapports sur le travail des femmes dans cette industrie, sera heureux si, grâce à l'influence de l'Organisation internationale du Travail, cette activité ne peut plus à l'avenir être exercée que par des hommes. Ce travail doit malheureusement être fait. Il est déjà fort pénible et déprimant pour un homme. Pour une femme, il est encore plus accablant. En outre, le travail en commun dans des conditions aussi spéciales que celles qu'offrent les mines est un danger certain pour les bonnes mœurs.

Le résultat de cette proposition de l'Open Door International fut que l'on ne prit plus au sérieux ses autres revendications.

Dans une deuxième proposition, cette Association demandait que l'on veuille bien étudier une autre réglementation du travail de nuit, fixant des mesures analogues pour les hommes et pour les femmes, afin que, lors de l'introduction de la semaine de 40 heures, qui exigera une augmentation du travail par équipes, les femmes, ne pouvant faire partie des équipes travaillant la nuit, ne se voient pas tout simplement évincées du marché du travail. Cette idée se soutient mieux dans tous les cas que celle concernant le travail dans les mines. En outre, nous étions pleinement d'accord avec un mémoire présenté par l'Open Door International sur la question de l'assurance-chômage, et qui demandait que les prestations des sociétés d'assurance et de secours soient, dans tous les cas, les mêmes pour les femmes que pour les hommes. L'Open Door International désirait que la nouvelle Convention sur l'assurance chômage contienne sur point une stipulation précise. Ce désir n'a pas été pris en considération, mais la Convention ne contient cependant pas de dispositions spéciales permettant aux gouvernements de graduer les prestations des assurances d'après le sexe de l'assuré, ce que l'on pouvait craindre d'après le questionnaire de l'année dernière.

L'Open Door International, qui, — ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, — a certainement sa raison d'être, et dont les suggestions amènent parfois la réforme de certaines mesures de protection spéciale de l'ouvrière, a cependant prouvé, une fois de plus, qu'il ne peut, ni en Europe, ni hors d'Europe, prendre la direction de la lutte pour le droit au travail de la femme au travail. Il est trop théorique et trop extrémiste pour cela. Il surestime la valeur de l'individualité de l'ouvrière, sa force de volonté et son désir de succès, et ne tient pas assez compte des conditions pratiques et de l'intérêt qu'a la communauté à une protection toujours plus marquée de la femme. Dans tous les cas, par sa proposition concernant le travail dans les mines, il a perdu l'influence qu'il s'était acquise pendant les dernières années, et il est du devoir des autres organisations féminines de continuer à s'intéresser toujours plus intensément aux questions du travail des femmes.
DORA SCHMIDT.

(Traduction française par H. Z.)

Le Bureau suffragiste international de Genève

Comme toutes ces dernières années, l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes ouvrira à Genève, pendant l'Assemblée de la Société des Nations, un Bureau temporaire, destiné à servir de centre de ralliement et de rencontre à toutes les nombreuses féministes de passage dans cette ville à ce moment-là.

Grâce à un arrangement survenu avec le Comité International féminin pour le Désarmement, et vu les excellentes expériences faites l'an dernier, c'est de nouveau dans le local même de ce Comité que se trouvera le Bureau de l'Alliance, soit en plein centre de vie internationale. Le Comité International du Désarmement est très agréablement, quoique modestement, installé à la place des Alpes (rue Adhémar-Fabri, 6), entre deux des hôtels préférés des délégués : Beau-Rivage et Richmond, avec une terrasse au rez-de-chaussée ouvrant sur le lac, par delà le quai et un jardin, et ce cadre suffirait à lui seul à attirer des visiteuses à l'Alliance. Mais on trouvera encore autre chose à ce Bureau: des cartes d'entrée pour les Assemblées de la S. d. N., des journaux féministes, du thé, des renseignements, des adres-

ses, des causeries familières, des réceptions intimes, l'occasion de rencontrer des personnalités féministes de marque, etc., etc.

Ce Bureau sera ouvert un semaine avant l'Assemblée de la S. d. N., soit dès le 3 septembre, cette première semaine de septembre étant toujours riche en réunions féministes de tout genre. Bien que tous les membres du Comité de l'Alliance n'aient pas encore fait savoir s'il leur sera possible de se trouver à Genève à cette date, on peut déjà annoncer la présence de Mrs. Corbett-Asby, de Mme Adele Schreiber, de Mme Malaterre-Sellier, probablement de Mme Plaminkova, Mlle Gourd, secrétaire générale, dirigera le Bureau. Nous engageons donc toutes celles sous les yeux de qui ces lignes tomberont à prendre dès maintenant bonne note de la date d'ouverture et de l'adresse de ce Bureau, où elles trouveront de même que toutes les amies qu'elles voudront bien y adresser, l'accueil le plus cordial, en même temps que toutes les possibilités pour rendre leur séjour à Genève agréable et intéressant.

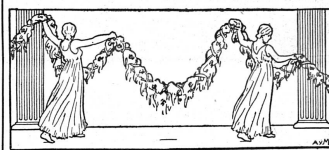
Pour les vacances...

Le « Camp d'amitié du Rozier »

L'Union Mondiale de la Femme nous prie d'annoncer à nos lecteurs l'ouverture d'un Camp de vacances international pour la jeunesse, situé au Rozier (Hautes-Alpes françaises), à 1300 mètres d'altitude.

Ce camp pourra recevoir, durant le mois d'août, 25 à 30 jeunes gens de 17 à 25 ans, appartenant à des nationalités diverses, désireux d'entretenir des relations internationales amicales et d'échanger des idées. La vie y sera très simple, mais très saine: dortoir et cuisine rustiques, service assumé par les jeunes gens eux-mêmes, courses, bains de rivière, feux en commun, etc., le tout pour 2 fr. suisses par jour. Ce camp est placé sous la direction de M. et Mme Desdoutis, professeurs au Caire.

S'adresser pour tous renseignements à l'Union Mondiale, 17, boulevard Helvétique, Genève.



A travers les Sociétés

Contre l'alcoolisme.

Si tout périclité actuellement, l'alcoolisme prospère, qu'il soit d'allure élégante ou populaire: il n'est que de parcourir les journaux pour s'en rendre compte. Les associations antialcooliques se voient donc obligées de soutenir leur effort coûte que coûte.

La Ligue de femmes suisses, en particulier, compte sur l'esprit d'entraide des femmes genevoises qui peuvent dès maintenant coopérer à la réussite de la vente fixée au 18 octobre, dans les locaux des Amis de l'Instruction. Les comptoirs divers offriront surtout des objets pratiques. Ceux qui leur valeur risqueraient de laisser vendus seront attribués à une tombola américaine. Les enfants auront leur pêche miraculeuse et s'amuseront aux récits de « Tante Mitzon ». Le public adulte aura le plaisir d'entendre, dans la soirée, deux comédies, jouées avec grand succès ce printemps par la jeune société de collégiens abstinents *Spes*, qui ont aimablement consenti à les répéter à notre bénéfice. Les dons de tout genre seront reçus avec reconnaissance à la rédaction du Bulletin de la Ligue, 6, rue Marignac, chez Mlle Patru.
A. P.

Mise au point.

Mme Chapuisat nous prie de rectifier le passage de son compte rendu de la réunion des déléguées des *Frauenzentralen* de Suisse à Bienna paru dans un précédent numéro, en ce sens qu'il y a été indiqué par erreur que l'Union des Femmes de Lausanne s'était transformée en une Centrale féminine. L'Union des Femmes a simplement adhéré à une Fédération des Sociétés féminines de Lausanne qui vient de se créer.

Dont acte.

Maitresses ménagères.

L'Association vaudoise des maitresses ménagères a tenu à Aigle, dernièrement, son assemblée générale coïncidant avec la dixième anniversaire de sa fondation. Le comité est formé de Mlles Jaton, présidente, Mottaz (Lausanne), secrétaire et Buxel, caissière.

Le III^e Camp des Educatrices à Vauxmarcus (9-13 août 1934)

Pour la troisième fois, Vauxmarcus va ouvrir ses portes aux éducatrices aux travailleuses sociales de la Suisse romande.

Car ces vocations ne peuvent être exercées dans un esprit médiocre. Appelée à former la génération nouvelle, à placer sous ses yeux un idéal sans défaillance, l'éducatrice doit le posséder elle-même pour le transmettre, et se renouveler sans cesse à mesure qu'elle donne, car les forces les plus généreuses s'usent vite. Or, ce n'est souvent ni près d'elle, ni en elle-même, qu'elle trouvera force et courage.

Il faut comprendre la valeur spirituelle de ces journées mises à part, où l'on quitte momentanément la vie accoutumée pour se ressaisir dans un lieu plus favorable que tout autre à la méditation libre et paisible. Le programme ci-après en donnera une idée:

JEUDI 9 AOÛT, 17 h.: Séance d'ouverture. — 20 h. 30: *Boudha et Civa, deux grandes figures de la sculpture hindoue*, conférence avec projections lumineuses par Mme Miéville-Chavannes, professeur à Lausanne.

VENDREDI 10 AOÛT, 18 heures: *A la recherche de sources nouvelles*, conférence par M. Pierre Secrétan, pasteur à Lausanne.

SAMEDI 11 AOÛT, 10 h.: *L'art et la vie moderne*, conférence par M. Apothéloz, peintre et compositeur (Lausanne). — 20 h. 45: Lectures choisies dans l'œuvre de C.-F. Ramuz.

DIMANCHE 11 AOÛT, 10 h.: Culte au camp. — 15 h. 30: *Saint François d'Assise, l'esprit de pauvreté et les temps modernes*, conférence par Mlle L. von Auw, pasteur.

LUNDI 12 AOÛT, 9 h. 30: Mise en commun des expériences du camp. — 11 h.: Culte de clôture par Mlle L. von Auw.

A propos d'un pèlerinage patriotique.

Mme M. L. Payot, présidente de la *Lessive de guerre*, à Lausanne, avait organisé, le mardi 10 juillet, un pèlerinage à la Sentinelle des Rangiers, qui groupa plus de cent participantes anciennes collaboratrices et collaboratrices actuelles, puisque la *Lessive de guerre* continue sa bienfaisante activité en faveur des soldats qui viennent de l'étranger accomplir leur service militaire. Devant le monument, le colonel H. Guisan et MM. Bujard, chef du département militaire vaudois ont ouvert de fleurs la femme vaudoise, tout son activité en faveur des œuvres sociales de l'armée, relevé l'heureuse influence qu'elle exerce sur l'enfant, futur citoyen et futur soldat, dit qu'ils savaient pouvoir compter sur elle, etc., etc.

La plupart des participantes, membres de l'Union des femmes et du Suffrage féminin lausannois, n'ont pu réprimer un sourire teinté d'amertume en pensant aux éloges dont elles étaient couvertes et à la difficulté qu'elles éprouvent à devenir citoyennes!

O. B.

Pour celles qui veulent venir à Genève.

La « Maison des Etudiantes » (20, avenue Henri-Dunant, Genève) nous prie de faire savoir à nos lectrices que durant la période des vacances universitaires (juillet à septembre) des dames de passage peuvent être reçues à ce Foyer à des prix très modérés, surtout s'il s'agit d'un séjour d'une certaine durée. La maison possède un jardin, une bibliothèque, un piano, se trouve à 5 minutes de l'Université et sur le passage de trans allant, soit à la gare, soit au bord du lac.

Les personnes qui voudraient profiter de ces avantages sont priées de s'annoncer à l'avance, la « Maison des Etudiantes » ne comptant que 10 chambres

Les 75 ans de la Source.

La Source, école normale évangélique de gardemalades indépendantes, école romande de gardemalades de la Croix-Rouge suisse, fondée le 4 novembre 1859 par la comtesse Valérie de Gasparin et son mari, a fêté, à Lausanne, le 21 juin, son 75^e anniversaire. Elle a formé, à ce jour, 257 infirmières travaillant dans 32 pays des cinq continents, et qui sont mobilisées en cas de guerre sous le drapeau de la Croix-Rouge.

Femmes de pasteurs.

Les femmes de pasteurs du canton de Vaud ont fêté en juin, à Pully, le vingtième anniversaire de la création de leur groupement. Des travaux ont été présentés par Mmes Exchaquet (Montreux), Curchod-Secrétan (Lausanne), Bieler-Dupertuis et Péclard (Lausanne). La présidente est Mme Vittoz (Etroy).

Ouvrir bâlois de tissage.

Cette œuvre s'efforce de réaliser les nobles préceptes de Pestalozzi; elle occupe actuellement dans ses ateliers de Bâle, Saint-Gall, Mellingen et Zurich environ 170 garçons et filles anormaux. Par ces temps de crise, cet Ouvrir a besoin non seulement de sympathie et d'intérêt, mais d'acheteurs. La qualité de la marchandise est excellente. Acheter des toiles de fil, mi-fil ou de coton, des tissus de laine ou des articles confectionnés tels que rideaux, couvertures de chaises longues, passementeries à l'ouvrage, constituera un acte d'entraide et de bienfaisance sociales. Un dépôt a été ouvert à Genève, rue Verdaine, 12.

L.-H. P.

Protection du travail à domicile dans le canton d'Appenzel.

Depuis trois ans environ, la *Frauenzentrale* appenzeloise a organisé une œuvre d'entraide sociale en instituant, pour parer à la crise terrible qui sévit dans cette région, la confection à domicile de pantalons de skis, de golf, de travail (salopettes) et du dimanche. Elle emploie pour cela des tissus d'excellente qualité et ses prix sont très raisonnables. L'œuvre fait appel à l'esprit de solidarité confédéré pour l'aider à écouler le stock ainsi constitué. On obtient renseignements et échantillons à l'*Appenzelische Frauenzentrale-Heimarbeitbeschaffung*, Walzenhausen. Pour les pantalons de skis, même adresse, mais à Waldstatt.

L.-H. P.

Union des Femmes de Lausanne.

L'Union des femmes de Lausanne a tenu, le 28 juin à Saint-Pierre, sous la présidence de Mlle Comte, avocate, son assemblée générale semestrielle. L'Union suit de près le mouvement de *La Femme et la Démocratie*; elle a acheté et envoyé à Paris, pour le bazar du Conseil international des femmes, divers travaux, spécimens d'industrie domestique; elle s'efforce de procurer des tritices au Service social de justice; elle a fait des démarches pour que des femmes soient déléguées à l'assemblée de la Banque populaire suisse puisqu'elles figurent en grand nombre parmi les porteurs de parts. L'Union a signé avec quinze Sociétés féminines une pétition demandant que l'orientation professionnelle des jeunes filles soit confiée à des institutrices, à des femmes qualifiées en attendant la nomination de conseillers de vocation officielles. L'Union a pris une grande part à la création de la centrale féminine lausannoise, groupant quinze associations, dont les statuts, extrêmement souples, ont été adoptés le 6 juin. Les cours ont reçu 263 inscriptions, dont 104 pour les françaises; les cours de français pour les jeunes Suisses allemandes en place à Lausanne sont toujours très appréciés.

S. B.